

MEDITATION EN CE MARDI 15/12/2020

Bien-aimés dans le Seigneur ;

Nous voici Mardi de la troisième semaine de l'avent.

Les jours avancent et la fête approche.

Que les trois bougies illuminent nos cœurs et nous préparent à accueillir le verbe de Dieu.

Nous méditons aujourd'hui sur l'évangile de Matthieu 21,28-32.

Jésus, se trouvant à la fin de son ministère public, pouvait se permettre une sorte d'évaluation, ou même un certain jugement sur les attitudes de ses différents interlocuteurs parmi lesquels : les prêtres, les anciens du peuple, les publicains et même les prostituées.

Pour prononcer son jugement, Jésus se sert d'une parabole et place devant ses interlocuteurs l'image de fils aîné et celle du cadet. Par les attitudes qu'il attribue à l'un et l'autre de deux fils, Jésus énonce son critère de jugement, à savoir : "L'enfant qui dit non à son père, puis s'exécute, vaut mieux que celui qui dit oui, mais n'obéit pas" car, l'homme digne de ce nom se juge à ses actes, et non à ses intentions qui, du reste, sont changeantes.

Et selon ce critère, dit Jésus aux prêtres et aux anciens du peuple, "les publicains et les prostituées vous précèdent dans le Royaume de Dieu". L'emploi du temps présent, par Jésus, précise que : Dès aujourd'hui, par leur repentir, ces publicains et prostituées incarnent à votre place le peuple nouveau que Dieu fera éclore en royaume éternel.

Découvrons, entre les lignes, que la parole de Dieu est la semence du Royaume, et le cœur de l'homme, une terre appelée à accueillir cette semence pour la faire fructifier en vie éternelle. Apprenons, en vérité, que la foi est une adhésion de cœur qui nous change, nous rend dynamique et nous ouvre à vivre personnellement l'expérience de la rencontre. En effet, croire, c'est vivre dans l'imitation de Jésus.

Que la grâce nous soit donnée de la part de Dieu notre Père.

Joseph NKONGOLO

Secteur paroissial d'Oraison